

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

Édito.....3

Qui sommes-nous ?.....4

Les chiffres clés de la Bio en Occitanie.....6

Présentation de la campagne de communication #BioRéflexe.....14

Montpellier, une ville engagée dans une politique agroalimentaire du champ à l'assiette vertueuse.....16

1^{ère} région bio de France, la Région Occitanie accompagne la filière.....18

L'Agence Bio.....19

Notes.....20

ÉDITO

L'Occitanie reste la 1ère région bio de France avec plus de 14 000 producteurs, 19 % des surfaces agricoles en bio et plus de 3000 entreprises de l'aval certifiées. Mais l'année 2023 a été celle de beaucoup de remises en cause pour les acteurs de la bio pour trouver des solutions à la crise que traverse le secteur. La conversion des producteurs est quasiment à l'arrêt et dans certaines filières, certains font le choix de l'arrêt du bio. Si certains signaux de consommation donnent de l'espoir, l'ensemble du secteur a encore besoin de soutien.

L'année dernière Interbio Occitanie a signé le nouveau Plan Bi'O pour les années 2023 – 2027 avec la Région Occitanie, la DRAAF, les Agences de l'eau Adour Garonne et Rhône Méditerranée Corse. Ce plan identifie des axes de travail pour consolider les filières bio de notre région. Il affiche aussi notre ambition que l'Occitanie reste une terre de bio pour le plus grand bénéfice de nos concitoyens.

Aujourd'hui, nous assumons à Interbio Occitanie que la sortie de crise est d'abord entre les mains des consommateurs : montrons-leur les atouts d'une consommation locale bio. C'est l'objectif de la campagne de communication renforcée cette année avec le soutien du Conseil Régional et de l'Agence Bio : le #Bio Réflexe est porté en Occitanie depuis l'année dernière incarné par nos ambassadeurs. Nous avons été la première région à reprendre à notre compte la campagne nationale de l'Agence Bio.

Si le soutien aux producteurs est nécessaire pour les aider à passer le cap de la crise, les collectivités territoriales ont un rôle à jouer en privilégiant les produits bio locaux dans les assiettes. C'est le cas à Montpellier où la ville et la métropole ont adopté une politique agroalimentaire vertueuse complète où la bio a toute sa place. Mais aussi dans les lycées avec l'ambition de la Région Occitanie de mettre les produits locaux et bio dans les assiettes.

Il nous reste à convaincre la grande distribution de stopper les déréférencements des produits bio en rayons et nous aurons activé tous les leviers pour sortir de cette phase difficile.

Je tiens aussi à remercier les membres d'Interbio Occitanie qui œuvrent au quotidien pour soutenir leurs adhérents et qui permettent à l'interprofession de mener ces actions collectives au bénéfice de tous.



Christian SOLER, Président d'Interbio Occitanie

QUI SOMMES-NOUS ?

Interbio Occitanie est l'association interprofessionnelle bio d'Occitanie regroupant les 5 réseaux professionnels actifs dans le développement de la filière bio régionale des producteurs aux distributeurs :

- Bio Occitanie- Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique ;
- La Chambre régionale d'agriculture Occitanie ;
- La Coopération Agricole d'Occitanie;
- OCEBIO- Occitanie Entreprises BIO ;
- SudVinBio.



Interbio Occitanie est également composé d'un collège de membres associés. Ces derniers sont des acteurs qui contribuent ou souhaitent contribuer au développement de la bio et qui partagent les mêmes objectifs que les membres fondateurs.

Notre objectif

L'ambition partagée des professionnels est de porter le développement durable de la bio en Occitanie. Interbio Occitanie organise ainsi la concertation entre tous les acteurs de la bio afin de structurer, promouvoir et défendre une bio pour tous.



L'observatoire régional de l'Agriculture Biologique

En partenariat avec l'Agence Bio, l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique d'Inter-bio Occitanie collecte et traite les données relatives à l'évolution de la bio dans notre région. A travers différentes publications, l'observatoire communique sur les derniers indicateurs existants. Il contribue à améliorer le suivi des filières bio et de leurs opérateurs à travers notamment la production et l'analyse d'indicateurs de surfaces, volumes, circuits de commercialisation, chiffres d'affaires, emplois... Cet outil d'analyse complémentaire à l'Observatoire National permet d'établir un panorama précis de la filière biologique régionale et des activités bio de ses opérateurs

Un observatoire de la Bio, pour quoi faire, quels objectifs ?

- > Avoir une meilleure représentation de l'agriculture biologique régionale, notamment afin d'anticiper les évolutions et d'accompagner au mieux les agriculteurs en place et ceux en conversion,
- > Soutenir les projets des entreprises régionales souhaitant s'approvisionner localement,
- > Créer des liens entre producteurs et entreprises,
- > Structurer et construire des filières bio régionales solidaires et équitables, et assurer une bonne adéquation offre-demande,
- > Renforcer l'argumentaire pour accompagner les pouvoirs publics dans la construction et le chiffrage des politiques de soutien aux acteurs des filières bio.



LES CHIFFRES CLÉS DE LA BIO EN OCCITANIE

1. La production bio en France

En 2023, la France compte 2 767 828 ha de surfaces en bio et en conversion et 61 163 exploitations agricoles engagées en bio. Les surfaces en bio et en conversion diminuent pour la première fois en 2023 (-2 % par rapport à 2022) mais représentent toujours plus de 10 % de la SAU nationale.

C'est le recul des surfaces en conversion (-30 %) qui cause cette diminution car les surfaces en bio enregistrent toujours une légère hausse (+3 %). Cette dynamique est assez homogène dans l'ensemble des régions.

FRANCE EN 2023
 61 163 producteurs (+2% / 2022)
 2 767 828 ha bio et en conversion (-2% / 2022)
 dont 2 462 158 ha bio (+3% / 2022)
 dont 305 670 ha en conversion (-30% / 2022)

L'agriculture biologique en France en 2023
 Source : Agence Bio / OC, 2023, ORAB IBO

TOP 5 - Surfaces

1^{er}

Occitanie
 14 125 producteurs (+3% / 2022)
 604 281 ha bio et en conversion (-2%)

2^e

Nouvelle-Aquitaine
 9 057 producteurs (+1% / 2022)
 353 834 ha bio et en conversion (-4%)

3^e

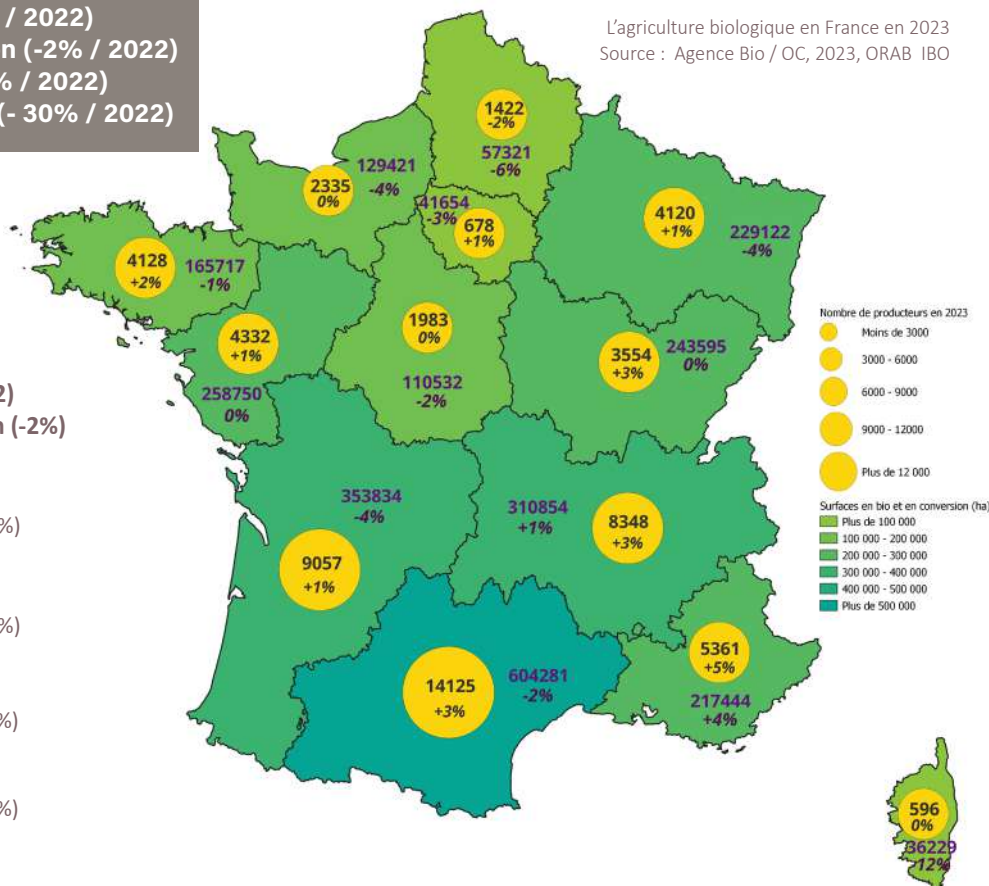
Auvergne-Rhône-Alpes
 8 348 producteurs (+3% / 2022)
 310 854 ha bio et en conversion (-1%)

4^e

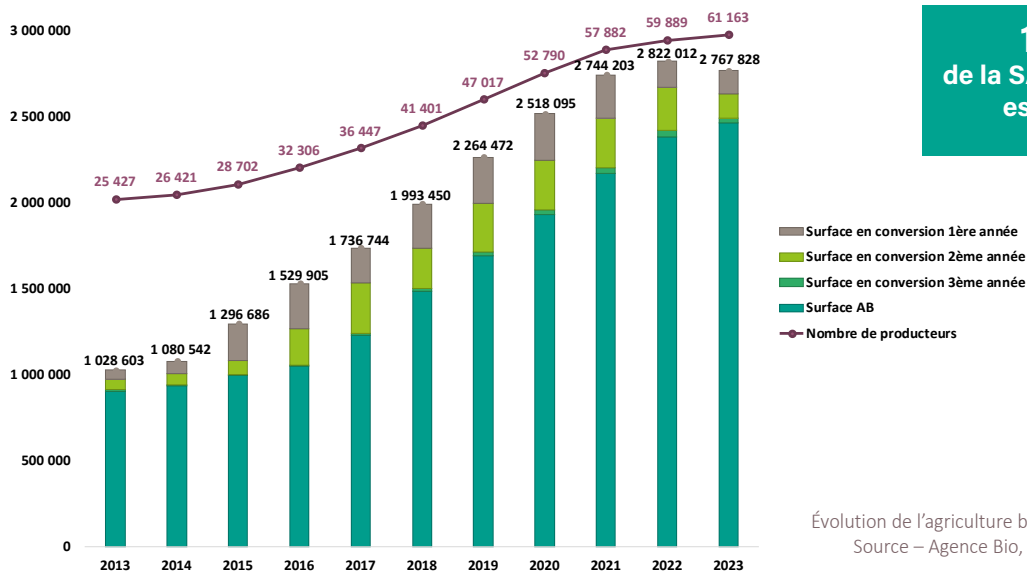
Pays de la Loire
 4 332 producteurs (+1% / 2022)
 258 750 ha bio et en conversion (0 %)

5^e

Bourgogne-Franche-Comté
 3 554 producteurs (+3 % / 2022)
 243 595 ha bio et en conversion (0 %)



En 2023, les premiers départements pour les surfaces cultivées en bio sont le Gers (113 824 ha bio et en conversion), la Loire-Atlantique (88 789 ha) et l'Aveyron (73 953 ha). Les premiers départements pour le nombre d'agriculteurs bio sont le Gers (1 967), la Drôme (1 832) et la Gironde (1 672).



2. La production bio en Occitanie

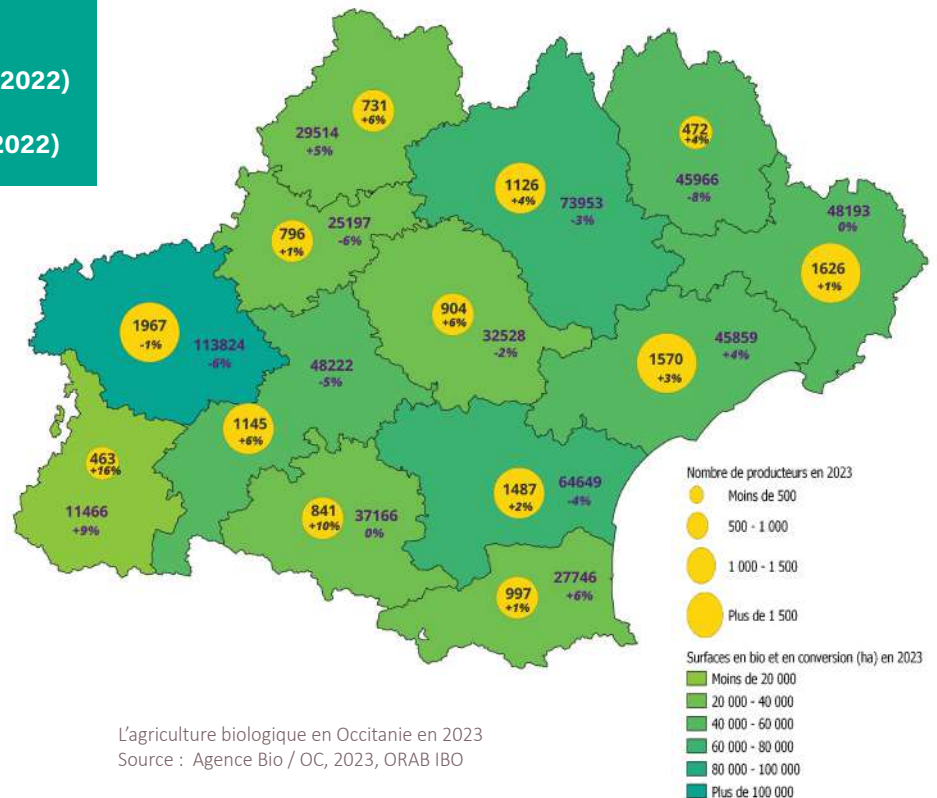
Pour une année supplémentaire, l'Occitanie garde sa couronne de première région bio de France, avec ses 14 125 exploitations (soit 23% des exploitations bio nationales), ses 604 281 ha bio et en conversion (soit 22% des surfaces bio nationales). 19% des surfaces agricoles régionales sont en bio.

Le nombre de producteurs en région augmente de 3% par rapport à 2022, les surfaces cultivées en bio diminuent de 2% par rapport à 2022 selon les mêmes dynamiques qu'au national : les surfaces en bio sont en augmentation (+3%) mais les surfaces en conversion connaissent une diminution importante (-26%).

OCCITANIE EN 2023
14 125 producteurs (+3% / 2022)
604 281 ha bio et en conversion (-2% / 2022)
dont 525 168 ha bio (+3% / 2022)
dont 79 113 ha en conversion (-26% / 2022)

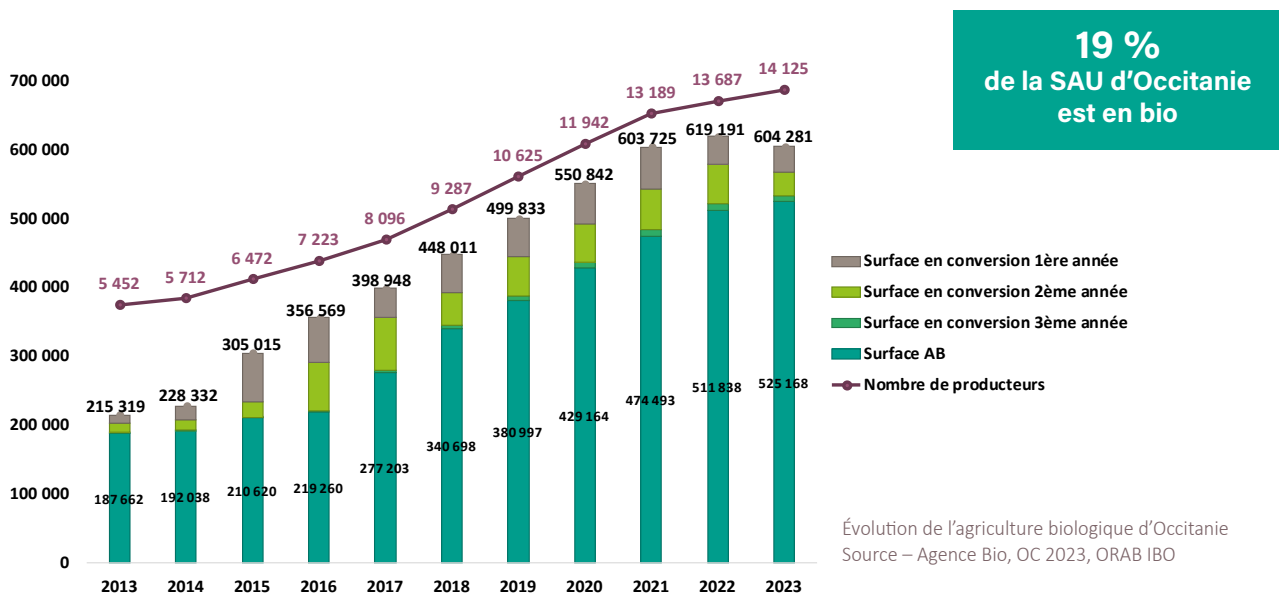
TOP 5 - Surfaces

- 1^{er}** **Gers**
 1 967 producteurs (-1% / 2022)
 113 824 ha bio et en conversion (-6%)
- 2^e** **Aveyron**
 1 126 producteurs (+4% / 2022)
 73 953 ha bio et en conversion (-3%)
- 3^e** **Aude**
 1 487 producteurs (+2% / 2022)
 64 649 ha bio et en conversion (-4%)
- 4^e** **Haute-Garonne**
 1 145 producteurs (+6% / 2022)
 48 222 ha bio et en conversion (-5%)
- 5^e** **Gard**
 1 626 producteurs (+1% / 2022)
 48 193 ha bio et en conversion (0%)



Le Gers conserve sa place de département numéro 1 en surface en bio avec ses 113 824 ha malgré une diminution. La majorité des départements occitans voient leurs surfaces en bio et en conversion diminuer à l'exception des Hautes-Pyrénées, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège et du Lot.

Le nombre de producteurs est en augmentation pour tous les départements à l'exception du Gers (- 1%).



3. Les filières végétales en Occitanie

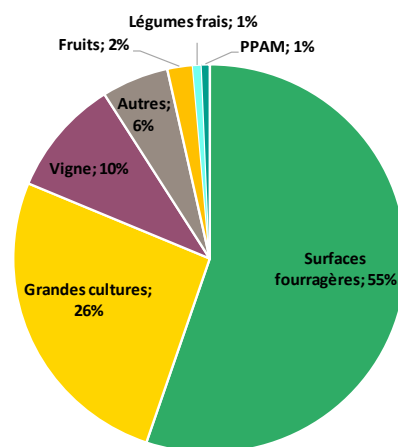
L'Occitanie doit sa place de première région bio de France aux surfaces fourragères (surfaces toujours en herbe et cultures fourragères) qui représentent 333 185 ha soit 55% des surfaces bio régionales. Les grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux et légumes secs) en représentent 26%, et la viticulture complète le podium avec 10% des surfaces bio régionales.

Les baisses de surfaces cultivées en bio concernent l'ensemble des filières à l'exception des plantes à parfum, aromatiques, et médicinales (PPAM), portées par le développement de la coriandre (+16%), et des fruits (+0,5%).

Ce sont les surfaces en conversion très fortement en baisse pour l'ensemble des filières qui causent principalement ce recul.

Les nombres d'exploitation bio sont en augmentation pour la majorité des filières, sauf pour les grandes cultures (-2%) et les légumes (-1%).

Surfaces cultivées en bio en Occitanie en 2023
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO

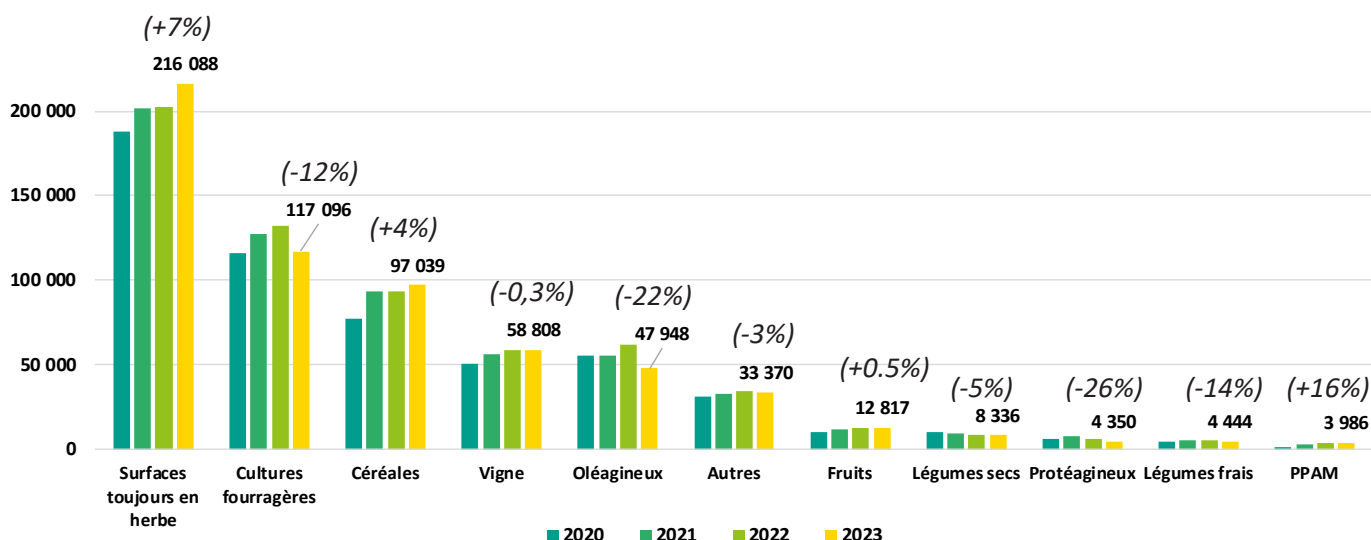


Évolution des filières végétales bio en Occitanie en 2023
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO

Occitanie	Nombre d'exploitations		Surfaces certifiées bio (ha)		Surfaces en conversion (ha)		Surfaces certifiées + conversion (ha)	
	2023	Evolution/22	2023	Evolution/22	2023	Evolution/22	2023	Evolution/22
Grandes cultures	4 638	-2%	144 468	-2%	13 206	-40%	157 673	-7%
Surfaces et cultures fourragères	8 144	6%	290 201	4%	42 984	-22%	333 185	-1%
Légumes	2 707	-1%	4 173	-14%	271	-6%	4 444	-14%
Fruits	3 593	7%	10 543	6%	2 273	-20%	12 817	0,5%
Vigne	3 397	1%	47 455	15%	11 353	-36%	58 808	-0,3%
PPAM	1 035	9%	2 207	51%	1 778	-10%	3 986	16%
Autres	7 092	5%	26 121	-3%	7 249	-1%	33 370	-3%
Total			525 168	3%	79 113	-26%	604 281	-2%

Dans le détail, les baisses de surfaces cultivées en bio pour les grandes cultures concernent principalement les oléagineux (-22%), ainsi que les protéagineux (-26%), alors que les céréales enregistrent une hausse (+4%).

Évolution des surfaces cultivées en bio en Occitanie en 2023
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO



4. Les filières animales en Occitanie

Avec sa diversité de paysages et ses larges massifs de moyenne montagne, l'Occitanie est une région propice à l'élevage. Les nombreux SIQO permettent d'apporter une valeur supplémentaire aux produits issus des filières animales, que ce soit en élevage viande ou en élevage laitier.

Les filières animales majoritaires en Occitanie sont les filières viande avec 1 187 exploitations ayant un atelier de vaches allaitantes et 690 exploitations ayant un atelier de brebis viande, suivi par les filières laitières et principalement les brebis (332 exploitations) et les chèvres (330 exploitations). L'ensemble de ces filières voient une diminution de leur cheptel en 2023, à l'exception des brebis viande (+3%), cependant le nombre d'exploitation concernée continue d'augmenter, sauf pour les vaches laitières (-6%).

La filière apicole compte 316 apiculteurs pour près de 55 000 ruches, cette filière continue de se développer en 2023.

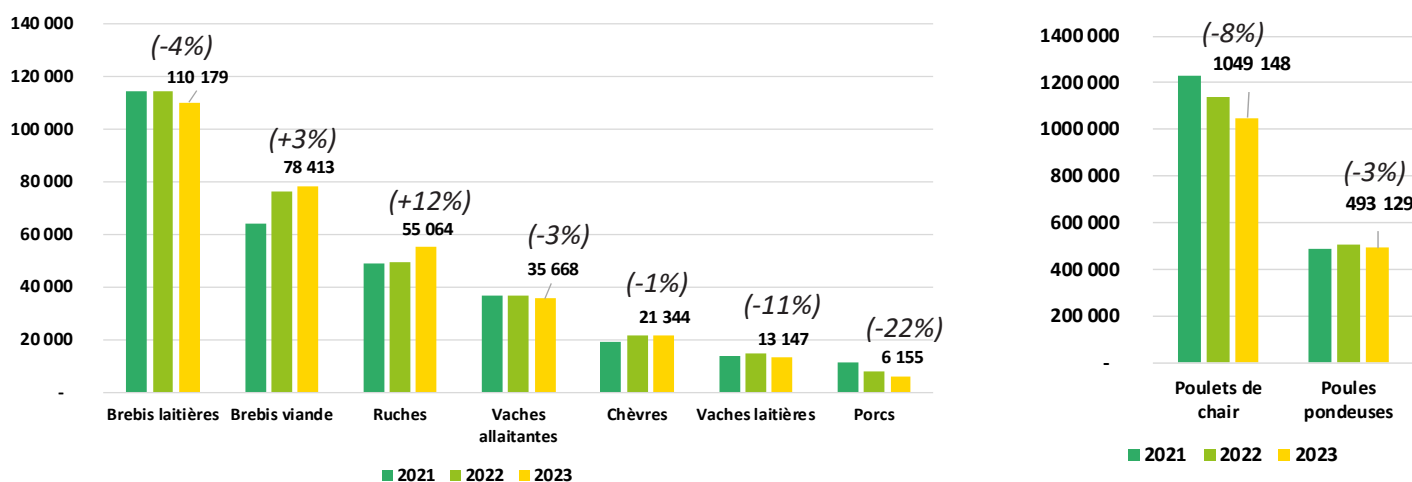
Les filières avicoles comptent moins d'exploitations (108 pour les poulets de chair, 354 pour les poules pondeuses) et sont en recul en 2023, principalement pour les cheptels de poulets de chair.

La filière porcine, minoritaire en Occitanie est en très forte baisse depuis 2021.

Évolution des filières animales bio en Occitanie en 2023
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO

Occitanie	Nombre d'exploitations		Nombre d'animaux ou de ruches					
	2023	Evolution/22	Certifiés bio		En conversion		Certifiés + conversion	
			2023	Evolution/22	2023	Evolution/22	2023	Evolution/22
Vaches allaitantes	1 187	1%	27 368	-1%	8 300	-10%	35 668	-3%
Vaches laitières	361	-6%	9 146	-10%	4 001	-12%	13 147	-11%
Brebis viande	690	6%	72 990	4%	5 423	-9%	78 413	3%
Brebis laitières	332	2%	109 327	-3%	852	-32%	110 179	-4%
Chèvres	330	8%	20 444	3%	900	-51%	21 344	-1%
Truies	118	-13%	870	-17%	-	-	870	-17%
Porcs charcutiers	138	-9%	6 155	-22%	-	-	6 155	-22%
Poulets de chair	108	-11%	1 049 148	-8%	-	-	1 049 148	-8%
Poules pondeuses	354	1%	493 129	-3%	-	-	493 129	-3%
Ruches	316	4%	51 904	13%	3 160	-8%	55 064	12%

Évolution des cheptels élevés en bio en Occitanie en 2023
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO



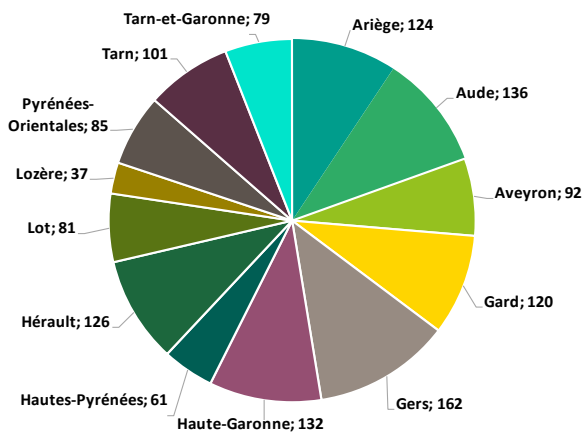
5. Les nouveaux et les arrêts de notification au niveau de la production

L'agriculture biologique continue de recruter de nouveaux producteurs en Occitanie. Le nombre total de nouveaux notifiés de 2023 est de 1 336, il est en légère hausse par rapport à celui de 2022 (1 284). Ces nouveaux notifiés comprennent tous les nouveaux engagements (installation ou conversion et les changements administratifs de structure).

La dynamique globale des nouvelles notifications a fortement ralenti par rapport à 2021 (-30%).

La majorité des filières connaissent depuis 2021 un ralentissement de nouvelles notifications. Le ralentissement se fait surtout ressentir dans les filières grandes cultures et viticulture.

Répartition géographique des nouveaux notifiés
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO

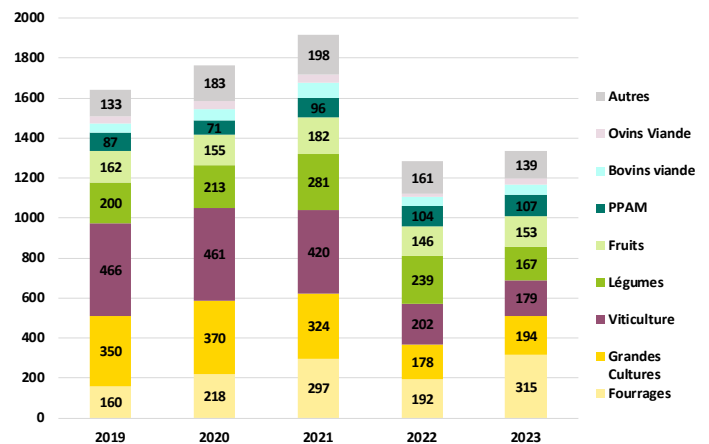


Concernant le nombre d'arrêts de notification (qui comprend les arrêts totaux d'activité, les déconversions et les changements administratifs), le nombre absolu est en forte augmentation depuis 2022, il atteint 993 en 2023. Dans ces 993 arrêts, 385 sont des déconversions. Le pourcentage de déconversion dans le total des opérateurs a augmenté, passant de 1% en 2019 à 2.8% en 2023. Il est particulièrement important pour les filières grandes cultures et volaille de chair.

Malgré ce ralentissement des engagements et cette augmentation des arrêts, le solde de producteurs bio en Occitanie en 2023 reste positif pour tous les départements à l'exception du Gers.

Toutefois les situations sont hétérogènes selon les filières : le solde est négatif pour les grandes cultures, les légumes, les filières volaille de chair et porcine et les vaches laitières.

Évolution des nouveaux bio par filière principale
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO



Les nouveaux notifiés en bio en 2023 sont présents dans tous les départements régionaux. Les principaux départements bio se retrouvent dans ceux qui recrutent le plus : le Gers, le Gard, l'Hérault et l'Aude, et nous notons une forte dynamique en Ariège et en Haute-Garonne.

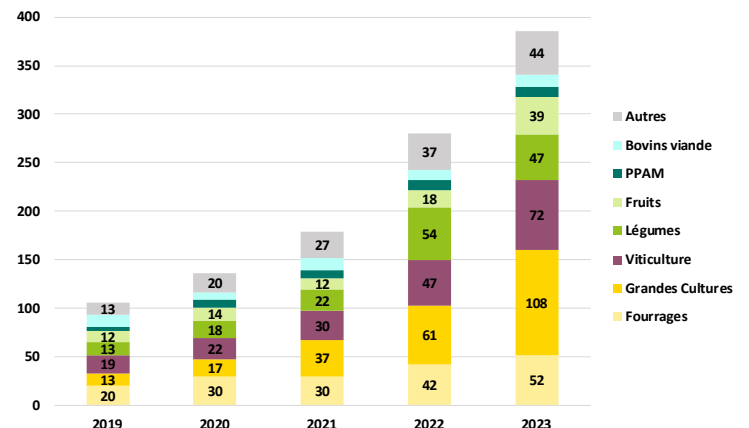
Dans les nouvelles notifications de 2023 :

- 61% sont des exploitations totalement en bio, 39% sont des exploitations mixtes.

- 58% sont des installations, 37% sont des conversions, 5% n'ont pas de statut connu.

Les installations comptent une proportion plus importante d'exploitations 100% bio.

Évolution des déconversions par filière principale
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO



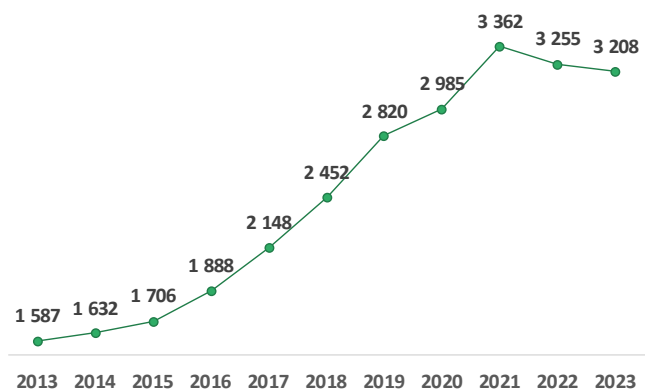
6. L'aval des filières en Occitanie

L'Occitanie compte 3 208 opérateurs de l'aval en 2023, soit une diminution de 1% par rapport à 2022. Ce recul des opérateurs de l'aval ralentit par rapport à l'année dernière pour laquelle la baisse était de 3%.

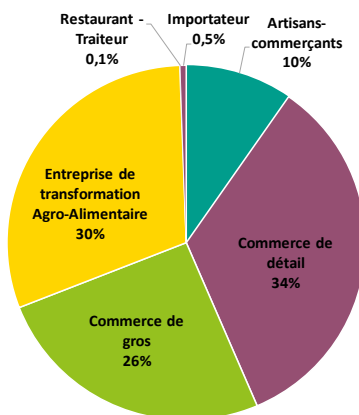
Cette diminution est expliquée par le ralentissement des nouveaux engagements depuis 2022, avec seulement 249 nouveaux en 2023.

L'année 2022 avait été marquée par une hausse importante des arrêts (430 dont 241 déconversions, suite à la déconversion d'un réseau de distributeur). En 2023, nous enregistrons 329 arrêts dont 148 déconversions, soit un recul des arrêts et déconversions par rapport à 2022.

Évolution des opérateurs de l'aval et dynamiques
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO



Catégories d'opérateurs de l'aval d'Occitanie
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO



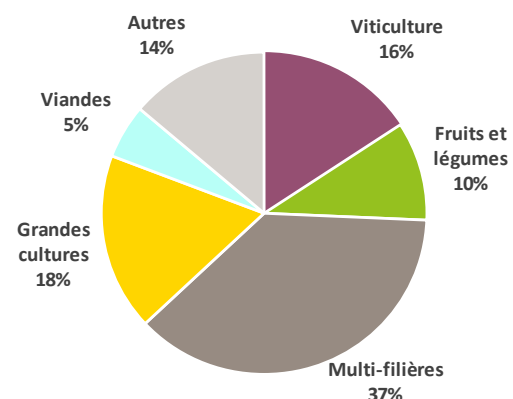
La catégorie la plus représentée en région est celle des commerçants de détail (plus de 1 100 opérateurs) comprenant les grandes et moyennes surfaces, les magasins bio spécialisés, les épiceries et le e-commerce. La catégorie suivante est celle des 1 000 industries agro-alimentaires (fabrications de produits transformés, meunerie, brasserie, caves coopératives...) suivie par celle des commerces de gros (environ 800 opérateurs dont les grossistes). On compte aussi plus de 300 artisans-commerçants (boulangers, bouchers...). Le nombre de commerces de détail et d'artisans-commerçants continue de diminuer depuis 2021, alors que les autres catégories restent assez stables.

La majorité des opérateurs régionaux ne sont pas spécialisés dans une filière en particulier, notons par exemple les commerçants de détail, les grossistes multi-produits ou même les industriels fabriquant des produits issus de plusieurs filières.

La principale filière régionale est celle des grandes cultures grâce aux boulangeries, aux brasseries et aux commerces de gros de grandes cultures. Ces entreprises sont localisées en particulier dans les zones de céréaliculture (Gers, Haute-Garonne, et Tarn).

Les opérateurs spécialisés dans la viticulture sont également nombreux, ils représentent la seconde filière de l'aval de la région. Ces opérateurs sont des commerces de gros, des caves coopératives, des caveaux et des cavistes. Les opérateurs spécialisés dans les fruits et légumes se trouvent plutôt dans le Gard, les Pyrénées-Orientales et le Tarn-et-Garonne, au plus près des zones de production.

Filière principale déclarée des opérateurs de l'aval
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO



7. Consommation et marché en France

La crise sanitaire de 2020-2021 a induit des changements majeurs dans la consommation des ménages français. Lors des confinements; ils se sont davantage tournés vers les plats « faits maison » et ont prêté plus attention à leur alimentation, ce qui a été profitable au marché bio. De ce fait, le marché bio a enregistré plusieurs années de croissance à 2 chiffres. Suite à cette période particulière, l'inflation et le conflit en Ukraine ont fortement perturbé les marchés et les dépenses alimentaires des ménages français diminuent. Les produits bio sont particulièrement concernés : les achats des ménages de produits alimentaires biologiques pour leur consommation à domicile ont baissé de 4,6 % en 2022.

D'après l'INSEE, en 2023, les dépenses alimentaires des ménages français calculées hors inflation se contractent davantage qu'en 2022. Elles chutent de 4,7% en 2023 (baisse de 3,6 % en 2022). L'inflation sur les produits alimentaires a été de 11,8 %.

Selon l'évaluation de marché menée par l'Agence Bio et AND-International, en 2023, la part des dépenses alimentaires allouées au bio se réduit, et passe de 6 à 5,6 % de leurs dépenses. Le marché bio enregistre toutefois 5 millions d'euros de chiffres d'affaires supplémentaires, soit une quasi-stabilité par rapport à 2022, et atteint 12 081 Millions d'euros. La hausse de 7,7 % des prix des produits alimentaires bio causés par l'inflation compense la diminution de 7 % des ventes en volume.

Le marché bio est dominé très largement par la consommation à domicile (91 %) contre la consommation hors domicile (9 %) qui comprend les cantines et les restaurants.

Marché bio 2023 :
12 081 millions d'euros
soit 5 millions d'euros de plus par
rapport à 2022

Résultats du baromètre des produits biologiques 2024 pour l'année 2023 - Agence Bio

La baisse de la consommation de produits bio se poursuit en 2023, 54 % des Français déclarent avoir consommé des produits alimentaires biologiques au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois, une part en baisse de 6 points par rapport à 2022. Alors qu'ils représentaient un peu plus d'un Français sur 2 en 2021, la part de ceux qui consomment du bio au moins une fois par semaine tombe quant à elle à 30 % des Français.

Le prix reste le 1er frein à la consommation de produits bio, suivi par les doutes sur le fait que les produits biologiques soient réellement bio et le manque d'intérêt.

94 % des Français interrogés s'accordent sur l'affirmation « les produits biologiques sont souvent plus chers », alors que 44 % des Français disent avoir le sentiment de se restreindre pour des raisons financières sur leurs dépenses alimentaires. Le bio pâtit particulièrement de ces contraintes. Ainsi, 86 % des Français déclarant des restrictions sur leurs dépenses alimentaires indiquent éviter d'acheter des produits biologiques car ils pensent qu'ils sont trop chers.

La part des Français se disant inquiets des effets de l'alimentation sur leur santé reste stable et à un niveau relativement élevé (62 % d'inquiets, dont 7 % de « très inquiets »), mais l'on observe un léger recul de la proportion de Français se déclarant attentifs aux effets de l'alimentation sur leur santé. Or, ce reflux est d'autant plus dommageable pour le bio que « Pour préserver votre santé » est de loin la première motivation à la consommation de produits alimentaires biologiques, que ce soit la raison invoquée pour se mettre au bio ou pour continuer à consommer des produits biologiques.

La place de la santé recule dans les représentations du « bien manger », au profit du plaisir et de la commensalité. Les considérations environnementales dans cette représentation enregistrent également un recul important.

8. Évolution du marché bio dans les différents circuits

Selon l'évaluation de marché menée par l'Agence Bio et AND-International, tous les circuits de vente sont en croissance en 2023 sur la valeur de leurs ventes en bio, à l'exception de la grande distribution.

Seul circuit toujours en hausse en 2022, la vente directe est en forte croissance en 2023 avec une augmentation de 8,7% de son chiffre d'affaire. Sa part de marché dans le marché bio de la consommation à domicile (hors restauration hors domicile) passe de 13 à 14%. Cette augmentation est expliquée en partie par l'augmentation du nombre de fermes pratiquant la vente directe (26 800 fermes bio en 2023). Cette hausse de la valeur de la vente est liée à la progression des volumes vendus et non à la hausse des prix.

Suite à une année 2022 en léger recul, les artisans-commerçants enregistrent une croissance de 4,3% en 2023, notamment grâce au dynamisme des vins bio chez les cavistes et à l'essor des épiceries alternatives de proximité dont l'assortiment comporte 50 % de produits bio en moyenne. Leur part de marché dans l'ensemble des ventes bio reste constante à 8%.

Après une année 2022 très compliquée pour les magasins bios spécialisés dont le chiffre d'affaire avait été le plus en chute (-8,6%), en 2023, celui-ci est en hausse de 2,2%. Le nombre de magasins bio spécialisés est en recul de 7 % et descend à son niveau de 2017 avec 2 826 magasins.

Comme en 2022, la grande distribution généraliste enregistre un recul en valeur, de 3,8% en 2023. Il s'agit du seul circuit à enregistrer une perte en valeur. Celle-ci s'explique notamment par la réduction du nombre de références bio proposées dans les 18 000 magasins. La grande distribution est toujours le débouché principal des produits bio mais sa part de marché descend de 53 à 50%.

Toutes ces évolutions en valeur masquent des baisses de volumes qui restent conséquentes en 2023 et qui impactent fortement les autres opérateurs de la filière.

Évolution du marché bio
Source – Agence Bio, AND International 2024

	Evolution des chiffres d'affaire		Part de marché des ventes de bio	
	2022/2021	2023/2022	2022	2023
Grande distribution	-4,60%	-3,80%	53%	50%
Circuit Spécialisé Bio	-8,60%	+2,2%	27%	28%
Artisans-Commerçants	-2,60%	+4,3%	8%	8%
Vente Directe	+3,9%	+8,7%	13%	14%

PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION #BIORÉFLEXE

Depuis le milieu de l'année 2021, une baisse de la consommation des produits bio en France est constatée. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette tendance :

- Une mauvaise connaissance du cahier des charges de l'AB malgré un capital sympathie toujours présent chez les consommateurs,
- Une préférence des consommateurs pour les produits locaux,
- Une concurrence engendrée par l'apparition d'autres « labels » : Zéro résidus de pesticides, HVE, Bleu Blanc Coeur, Fabriqué en Aveyron,...

Le Conseil d'Administration d'Interbio Occitanie a ainsi décidé qu'il était nécessaire de redonner confiance en la bio et de relancer la consommation de produits bio d'Occitanie.

C'est dans ce cadre, qu'Interbio Occitanie a souhaité contribuer activement en créant une campagne de communication régionale grand public, s'inscrivant dans le prolongement de la campagne nationale, le «#BioRéflexe». Le lancement de la première campagne s'est déroulé sur le Printemps 2023, le rebond sur l'Automne 2023. La 3ème vague de la campagne a été lancée le 22 mai, premier jour du Printemps Bio.

Les plans médias successifs prennent de l'ampleur grâce au soutien de la Région Occitanie.

Pour réussir à sensibiliser les occitans au consommer Bio Local, 3 convictions :



Pour nous, pour la planète,
pour nos producteurs d'Occitanie
#BIO RÉFLEXE



MEDIAPILOTE

CAMPAGNE #BIORÉFLEXE 2024 - PLAN MÉDIA

Période : Printemps bio du 22 mai au 21 juin dont la Semaine de la bio en Occitanie du 8 au 15 juin puis à l'automne.

-> **Affichage / écrans :** 810 panneaux répartis dans toute la région

-> **Presse :** PQR, magazines spécialisées, PHR ainsi que du publidédactionnel en presse locale

-> **Achat digital :** Facebook/ Instagram / LinkedIn

-> **Spot radio sur radios commerciales et associatives**

-> **Journal de la Région Occitanie**

-> **Site Internet de la Région Occitanie :** mise en ligne d'article

-> **Relais de communication des 18 Maisons de Ma Région**





Poursuite du partenariat avec Anthony Jelonch

Au Printemps 2023, Interbio Occitanie lançait sa première campagne de communication régionale #BioRéflexe. C'est à cette occasion qu'Anthony Jelonch a accepté d'être ambassadeur de la Bio régionale aux côtés de 6 autres ambassadeurs régionaux chefs d'entreprises, producteurs ou salariée d'entreprise.

C'est avec plaisir que ce partenariat perdure sur 2024 avec un nouveau projet : la réalisation de nouvelles vidéos - Anthony à la rencontre des ambassadeurs sur leur territoire.

2^e édition de la Semaine de la Bio - Région Occitanie / 8 au 15 juin 2024

La Semaine de la Bio est une initiative annuelle de la Région Occitanie visant à promouvoir l'agriculture biologique en Occitanie. Cet événement permet de mettre en lumière les pratiques durables des agriculteurs bio et d'encourager les consommateurs à adopter le #BioRéflexe. En participant à ces diverses activités, le public pourra mieux comprendre les bénéfices environnementaux, économiques et sociaux de l'agriculture bio.



Pour cela, différentes actions ont été menées par les acteurs de la Bio en Occitanie et la Région Occitanie :

- > Mobilisation par des acteurs de la Bio en Région pour l'organisation d'événements grand public
- > Page dédiée sur les sites Internet d'Interbio Occitanie (www.interbio-occitanie.com/en-occitanie-faisons-passer-le-bioreflexe/) et de la Région Occitanie (www.laregion.fr/semaine-bio)
- > Menu Bio dans les Lycées et webinaire dédié aux gestionnaires
- > Réalisation d'outils de communication #BioRéflexe pour les producteurs, magasins, entreprises bio d'Occitanie par Interbio Occitanie (sac réutilisable, présentoir magasin, tablier, panneau d'affichage, autocollant, ...)

Dégustations des produits Bio d'Occitanie dans les magasins spécialisés Bio de la région

Organisées en partenariat avec OCEBIO - Occitanie Entreprises Bio, Interbio Occitanie propose du 22 mai au 29 juin, plus de 70 animations de dégustations des produits bio d'Occitanie dans les magasins spécialisés Bio de la région*.

18 entreprises bio régionales seront ainsi mises à l'honneur. Objectif : les faire connaître aux consommateurs Occitans et inciter ces derniers à consommer bio d'Occitanie.

Plusieurs outils de communication ont été créés afin de valoriser le bio régional : présentoir (cf. ci-contre), livret recette et affiche.

*Listing des magasins bio et des entreprises bio participantes sur le site Internet d'Interbio Occitanie : interbio-occitanie.com/en-occitanie-faisons-passer-le-bioreflexe



MONTPELLIER, UNE VILLE ENGAGÉE DANS UNE POLITIQUE AGROALIMENTAIRE DU CHAMP À L'ASSIETTE VERTUEUSE



La Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole mettent un point d'honneur à adopter une politique agroalimentaire du champ à l'assiette vertueuse, une ambition qui se traduit par **l'intégration de produits issus des circuits de proximité et de l'agriculture biologique dans les menus des 87 cantines scolaires, par l'éveil des enfants à l'alimentation via la restauration scolaire et le développement des selfs qui favorisent l'autonomie, la formation des personnels en charge de la distribution des repas à l'aliment, à l'équilibre nutritionnel et à l'accompagnement du temps du repas, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'optimisation de la gestion de la production.**

Ainsi, depuis le 4 janvier 2021, la Ville propose dans ses 87 restaurants scolaires, un repas végétarien quotidien, devenant dès lors la plus grande ville française à offrir ce choix alternatif bénéfique pour l'environnement et la santé des plus jeunes.

Dès notre élection en 2020, nous avons choisi de mettre en œuvre une politique agroalimentaire vertueuse, du champ à l'assiette. Pour cela, nous agissons dans trois domaines étroitement liés les uns aux autres. La santé tout d'abord, en proposant des repas équilibrés avec une approche nutritionnelle optimale via la réduction des produits ultra transformés. La protection de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique ensuite en privilégiant les produits de saison et locaux issus de l'agriculture biologique et en soutenant l'agroécologie. L'accessibilité enfin en proposant une tarification solidaire à 50 centimes pour pris dans les cantines scolaires.

Nous avons également dès 2021 augmenté de 20 à 30% la part de produits bio dans la restauration scolaire tout en favorisant les filières d'approvisionnement locales. Nous avons également introduit de la viande bio pour la première fois à Montpellier, notre objectif étant d'atteindre le 100% de produits bio et/ou locaux d'ici à la fin du mandat dans la restauration scolaire.



Marie MASSART,
Adjointe au Maire de Montpellier,
Déléguée à la Politique alimentaire et à
l'agriculture urbaine.

LA VILLE DE MONTPELLIER ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, DEUX TERRITOIRES PIONNIERS EN MATIÈRE DE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

L'agroécologie est une réponse durable aux enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et chacun est en attente d'une alimentation saine, locale et choisie. Pour ces raisons, Montpellier Méditerranée Métropole a engagé depuis 2015, une démarche collaborative d'élaboration et de mise en œuvre d'une Politique Agroécologique et Alimentaire, reconnue comme «Projet Alimentaire Territorial» par le Ministère de l'Agriculture.

Cette démarche partagée a pour objectif : la résilience alimentaire du territoire c'est-à-dire sa capacité à nourrir sainement et durablement tous ses habitants et à s'adapter aux crises à venir, qu'elles soient climatiques, économiques, sanitaires ou sociales. Transversale, la politique agroécologique et alimentaire de Montpellier Méditerranée Métropole s'appuie sur d'autres politiques publiques métropolitaines (eau, déchets, solidarité, développement économique) et contribue ainsi aux fortes ambitions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dont elle constitue le volet opérationnel sur les questions d'agriculture et d'alimentation.

La Politique Agroécologique et Alimentaire agit sur l'ensemble des leviers du système alimentaire : préservation de terres agricoles dans les documents de planification, maîtrise publique de fonciers agricoles permettant de faciliter l'implantation de nouveaux agriculteurs, animation foncière, accompagnement à la transition agroécologique, résilience climatique et réseaux d'eau brute, structuration de filières à bas niveau d'impact, modernisation du Marché d'Intérêt National et sa connexion renforcée avec les productions locales, développement d'activités de transformation, accompagnement à la résorption de la précarité alimentaire, soutien à des initiatives innovantes de démocratie alimentaire...

Les cinq objectifs de la politique agroécologique et alimentaire de la Métropole sont :

- 1. Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre** en s'approvisionnant localement et en soutenant les filières de produits locaux, de qualité et les circuits courts ;
- 2. Soutenir l'économie et l'emploi agricole et alimentaire, produire durablement en façonnant une ferme métropolitaine** qui préserve les ressources naturelles et renforce la souveraineté alimentaire ;
- 3. Préserver le patrimoine paysager et les ressources naturelles ;**
- 4. Contribuer à la cohésion sociale à la fois au sein de la ville et entre l'urbain et le rural** en permettant à tous les habitants d'accéder à une alimentation de qualité et choisie ;
- 5. Limiter les émissions de gaz à effet de serre** et s'adapter aux évolutions climatiques et aléas sanitaires.

Autre pan de la Politique Agroécologique et Alimentaire de Montpellier Méditerranée Métropole, **la préservation de la ressource en eau et ce, pour encourager les agriculteurs à passer au bio autour des zones de captages d'eau potable et préserver ainsi ces zones de toute forme de pollution.**

Dans le cadre de sa politique eau menée en étroite collaboration avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée, Montpellier Méditerranée Métropole poursuit 6 objectifs prioritaires :

1. Préserver la quantité et la qualité de l'eau pour alimenter en eau potable les habitants ;
2. Protéger les ressources des impacts liés aux activités humaines ;
3. Lutter contre les pesticides de synthèse ;
4. Assurer le suivi environnemental de la ressource en eau ;
5. Atteindre l'équilibre quantitatif besoins/ressources ;
6. Accompagner les changements de pratiques agricoles.

1^{ÈRE} RÉGION BIO DE FRANCE, LA RÉGION OCCITANIE ACCOMPAGNE LA FILIÈRE



« La crise agricole récente nous a montré la nécessité d'amplifier les achats en circuits courts des produits bio et locaux afin de créer de nouveaux marchés pour les filières agricoles. En Occitanie, la Région accompagne quotidiennement les producteurs bio face aux difficultés auxquels ils sont confrontés et agit pour favoriser l'achat bio et local. Je me réjouis du travail effectué avec la filière et qui permet à tous les habitants d'Occitanie de redécouvrir la diversité des produits bio de leur région et à adopter le Bio Réflexe d'Occitanie. », a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.

L'Occitanie est aujourd'hui 1ère région bio de France et 3ème région d'Europe avec 19 % des surfaces agricoles régionales cultivées en bio en 2023 (604 000 hectares- vs. 10 % des surfaces agricoles en France) et plus de 14 000 exploitations engagées en Occitanie).

Depuis de nombreuses années, la Région Occitanie accompagne la filière bio régionale. Aujourd'hui, la filière est confrontée à de nouveaux défis. Dans un contexte de croissance ralentie, de difficultés liées à l'inflation, la crise énergétique et de possibles déconversions, la Région a adopté en septembre dernier son nouveau Plan Bio 2023-2027.

L'objectif de ce plan ambitieux, pour lequel **la Région mobilise un budget de plus de 134 M€ sur la période 2023-2027**, est de soutenir, à travers des actions concrètes, les producteurs régionaux impactés par la conjoncture actuelle. Parmi les nouvelles mesures phares, la Région a lancé la semaine de l'agriculture bio en Occitanie pour favoriser l'achat bio et local, dont la deuxième édition aura lieu du 08 au 15 juin 2024.

L'approvisionnement en produits biologiques et locaux est favorisé dans les cantines des lycées de la région, via l'opération « L'Occitanie dans mon assiette », et ce sans surcoût pour les familles. Pour accompagner les établissements dans leur changement de pratiques, **la Région s'appuie également sur la centrale d'achat Occit'Alim ouverte désormais à l'ensemble des collectivités territoriales, organismes publics et privés de l'Occitanie via la création d'un GIP.** Elle cumule un chiffre d'affaires de plus d'1,3 M€ pour ses 100 fournisseurs et producteurs régionaux, pour 143 établissements adhérents, et 2000 produits référencés dont plus de 50 % sous labels et 40 % en Bio.

En 2024, la Région intensifie son soutien à la communication autour de l'agriculture bio avec pour objectif de relancer la consommation bio ainsi que son soutien aux filières.

L'AGENCE BIO



Créée en novembre 2001, l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique, est la plateforme nationale d'information et d'actions qui s'inscrit dans une dynamique de développement, de promotion et de structuration de l'agriculture biologique française.

Les missions de l'Agence BIO :

- > Communiquer et informer le grand public et les professionnels sur l'agriculture biologique et ses produits, son impact environnemental, social et territorial,
- > Développer et approfondir l'observatoire national de l'agriculture biologique,
- > Faciliter la concertation entre partenaires et contribuer à la structuration des filières grâce au Fonds, au développement des marchés et des dynamiques interprofessionnelles,
- > Gérer les notifications des producteurs et autres opérateurs certifiés,
- > Gérer la marque AB à des fins de communication.

Contrat d'objectifs et de performances 2024-2028

Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et Jean Verdier, Président de l'Agence BIO ont signé le 28 février 2024, le nouveau Contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'Agence BIO.

Il fixe les orientations stratégiques de l'Agence BIO sur 5 ans à travers des objectifs stratégiques structurés selon 4 axes :

1/ Informer,

2/ Analyser,

3/ Financer

= Correspondant aux 3 missions d'intérêt général de l'Agence

4/ Et piloter – concernant le rôle de l'Agence BIO dans l'écosystème et son fonctionnement

Plus d'informations sur le site de l'Agence Bio : www.agencebio.org/

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



SIÈGE SOCIAL

Maison de la Coopération et de l'Alimentation
2 avenue Daniel Brisebois | BP 82256 Auzeville
31 322 CASTANET-TOLOSAN Cedex
Tél. +33 (0)5 61 75 42 84

ANTENNE DE MONTPELLIER

Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta | CS 50 023
34 875 LATTES Cedex
Tél. +33 (0)4 67 06 23 48

contact@interbio-occitanie.com
www.interbio-occitanie.com

Interbio Occitanie 
@InterbioO 

